

Habilitation électrique du personnel électricien – B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, BC, BE essais et/ou Mesure et/ou Vérification, BR avec cham

Lieu de formation :

- À définir



Plages horaires :

- 09h00-12h30 13h30-17h00

Infos & inscription :

Service formation
02.32.23.42.88
contact@msa-
services-hn.fr



Public concerné :

Tout public sous réserve des prérequis.

Prérequis :

Connaître les notions de base en électricité (courant, tension, résistance), savoir lire un schéma électrique et utiliser des équipements électriques de sécurité liées à son environnement de travail.

Nombre de stagiaires :

- 4 à 10 maximum

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation



Durée de la formation :

- 21 heures (3 jours)

Délai d'accès :

- environ 12 jours

Tarif sur devis



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

À la fin de la formation, chaque stagiaire sera capable de :

- Réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques, en respectant les textes réglementaires et la norme NF C18-510.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Connaître les dangers de l'électricité et les effets physiopathologiques du courant électrique.
- Identifier et évaluer les risques électriques dans son environnement de travail.
- Appliquer correctement les règles et consignes de sécurité définies dans son établissement.
- Reconnaître les équipements, matériels et zones électriques ainsi que les symboles associés.
- Réagir de manière appropriée en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique conformément à la norme NF C 18-510.

CADRE DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et pratiques

- Notions essentielles sur l'électricité (tension, intensité, résistance, puissance), risques électriques et effets du courant sur le corps humain, domaines de tension et zones d'environnement, moyens de protection collective et individuelle, procédures de consignation, réglementation en vigueur et prescriptions de la norme NF C 18-510.
- Démonstrations guidées : présentation du matériel de protection individuelle et collective, des équipements de vérification d'absence de tension, des matériels de consignation et des outils autorisés.
- Mises en situation pratiques : réalisation d'opérations électriques en sécurité et utilisation des moyens de protection adaptés.

Formalisation de la formation

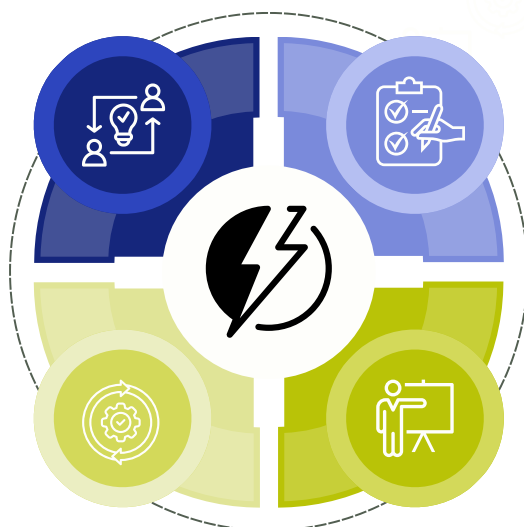
Pour un suivi maîtrisé

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.

Modalités d'évaluations

Contrôle des connaissances

- Évaluation théorique : Questionnaire portant sur les notions essentielles (risques électriques, consignes de sécurité, procédures de mise hors tension, utilisation des protections individuelles et collectives).
- Évaluation pratique : Mise en situation simulée (Vérification de la maîtrise des gestes, évaluation de la rapidité d'intervention, contrôle de l'efficacité)



Intervenant

Une expertise au cœur de la pratique

- Un(e) formateur(rice) professionnel(le) assurera la formation.
- Formateur certifié spécialisé dans la prévention du risque électrique.



Dans le cadre de l'évolution continue des processus de formation et afin de garantir leur qualité, MSA Services Haute-Normandie assure le suivi des sessions. Un questionnaire de satisfaction est rempli par les stagiaires en fin de session, complété par une enquête auprès de l'employeur trois mois après la formation.

CONTENU DE LA FORMATION (DÉCOUPAGE TEMPS)



Module Obligatoire – Tronc Commun

- Les 12 points essentiels pour la maîtrise du risque électrique.
- Les notions fondamentales de l'électricité : tension, intensité, résistance, puissance, courant alternatif et continu.
- Les dangers de l'électricité et les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les risques électriques, les mécanismes d'électrisation et d'électrocution.
- Les causes d'accidents d'origine électrique et les mesures de prévention.
- Les domaines de tension et les zones d'environnement électrique.
- Les symboles et niveaux d'habilitation électrique.

Rappel du principe de l'habilitation, validité, limites, symboles

Module Spécifique :

Le programme s'adresse exclusivement au personnel électricien en basse tension : B1 – B1V – B2 – B2V – BR – BC – BE.



Partie théorique :

- Les appareillages électriques : disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, dispositifs différentiels et fusibles.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les matériels et outillages mobiles et portatifs.
- Les procédures de consignation et de déconsignation.
- Les documents applicables aux opérations électriques.
- La réglementation en vigueur et les prescriptions de la norme NF C 18-510.
- La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- L'analyse des risques avant toute intervention.

Réalisation de travaux pratiques :

(Exercices adaptés au niveau d'habilitation choisi)



- Identification des ouvrages, installations et zones d'environnement.
- Évaluation des risques liés aux opérations envisagées.
- Vérification et utilisation des équipements de protection individuelle et collective.
- Réalisation d'opérations électriques en sécurité conformément aux habilitations visées.
- Mise en œuvre des procédures de consignation.
- Préparation et sécurisation d'une zone de travail.
- Mise en situation face à un incident ou un accident d'origine électrique.